



La traite des fourrures

SEULE ÉCONOMIE RÉGIONALE PENDANT 250 ANS

En raison de sa richesse faunique exceptionnelle et de son réseau d'échanges autochtone déjà existant, le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'érigeait en véritable chasse gardée pendant deux siècles et demi. Considéré comme une région à part par les régimes français puis britannique, il vit la traite des fourrures marquer profondément son identité.

Ce commerce intercontinental débuta en 1580, à la faveur de la demande européenne en fourrures qui explosait. C'est surtout le castor qui attirait, dont la beauté du feutre fit la renommée des chapeliers parisiens.

Cherchant le profit, les marchands français obtinrent des monopoles commerciaux de la couronne française, alors désireuse de matérialiser ses revendications territoriales en Amérique. Assujettis à des taxes et à des coûts de location, les baux servaient à financer les dépenses royales dans la colonie.

TADOUSSA

Jusqu'à la naissance des villes fluviales qui lui disputèrent son importance, l'économie des fourrures de tout l'est de l'Amérique du Nord gravita autour de Tadoussac, point de rencontre ancestral par excellence des Amérindiens et principal port français jusqu'en 1630.

L'endroit continua ensuite de drainer les pelleteries (préparation des peaux de fourrure) de la région. Les navires français y ancrèrent, remplis de produits européens au printemps et repartaient, la période estivale des échanges terminée, les cales pleines de fourrures.

LES ACTEURS MONTAGNAIS

C'était le rôle des Amérindiens de récolter les pelleteries à l'intérieur des terres par la chasse ou l'échange et de les rapporter aux marchands postés à Tadoussac. Habités aux rudes conditions de la région et connaisseurs des routes et lieux de chasse, ils furent des acteurs indispensables au développement de cette économie.

Pour tenir ce rôle, c'est-à-dire pour obtenir le monopole de l'échange avec les Français et avoir accès aux vastes bassins des Grands-Lacs, les Montagnais et leurs alliés firent la guerre aux Iroquois et s'allièrent à la France, qui se plaça ainsi en conflit avec les Iroquois pendant un siècle.

L'alliance permettait aux Français

Sag-Lac Citation — Lorem ipsum dolor sit amet

d'assurer le peuplement de la vallée du Saint-Laurent et d'organiser la traite des fourrures avec le seul peuple pouvant chasser sur les territoires du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

À partir des années 1640, le commerce français des fourrures connut de véritables ratés. Les approvisionnements chutaient. La guerre contre les Iroquois et les épidémies tuèrent nombre de Montagnais, qui durent ouvrir leur chasse gardée aux nations voisines.

ACTIONS FRANÇAISES

Or, ces nations allaient troquer le fruit de leur chasse aux marchands anglais de la baie d'Hudson, qui offraient de meilleurs prix et produits. Trop important au développement de sa colonie, la France dut réagir rapidement pour redresser son commerce.

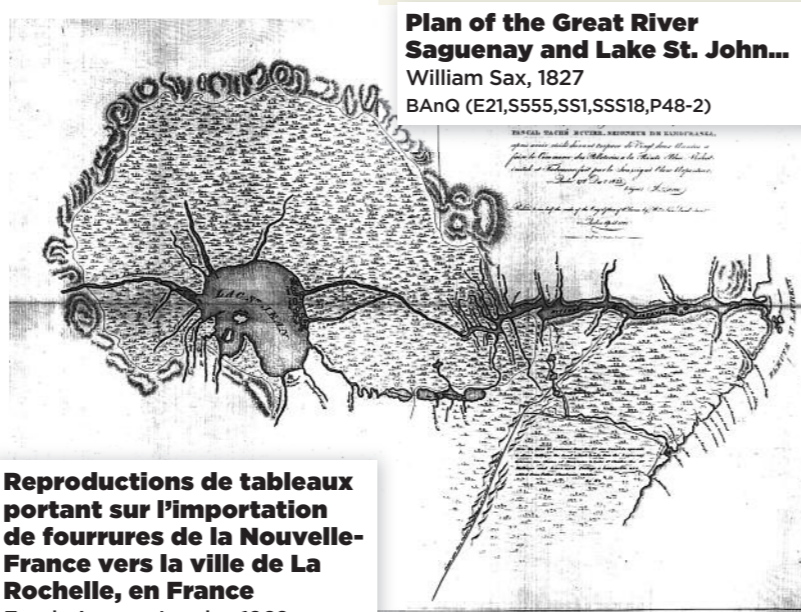
Elle mena une intervention militaire contre les Anglais à la baie James, fit du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean le Domaine du Roy, et favorisa la création de grandes compagnies auxquelles ce dernier fut loué. La région devint dès lors son autonomie amérindienne ancestrale.

POSTES DU ROY

Les compagnies y fondèrent une douzaine de postes, appelés les Postes du Roy. Véritables lieux de rencontre, de ravitaillement et de repos pour les employés, les coupeurs des bois, les missionnaires et les Amérindiens sur les anciens pivots de l'activité montagnaise entre Tadoussac et le lac Mistassini, ces postes accueillèrent quelques centaines d'hommes annuellement.

L'exploitation du territoire se poursuivait sous le régime anglais, alors que de grandes compagnies s'en disputaient le monopole. Mais l'épuisement de la faune, la diminution du nombre de chasseurs et, à partir de 1838, la colonisation et l'industrie forestière marginalisèrent la traite des fourrures. Jusqu'au XX^e siècle pourtant, la Hudson's Bay Company la poursuivit à travers les postes de Chicoutimi et de Métabetchouan.

Gardée en marge si longtemps par les pouvoirs politiques, la région vit le commerce des pelleteries forger sa vocation de région-ressource qui constitue encore aujourd'hui son modèle de développement.



Plan of the Great River Saguenay and Lake St. John... William Sax, 1827
BAnQ (E21,S555,SS1,SSS18,P48-2)

Reproductions de tableaux portant sur l'importation de fourrures de la Nouvelle-France vers la ville de La Rochelle, en France

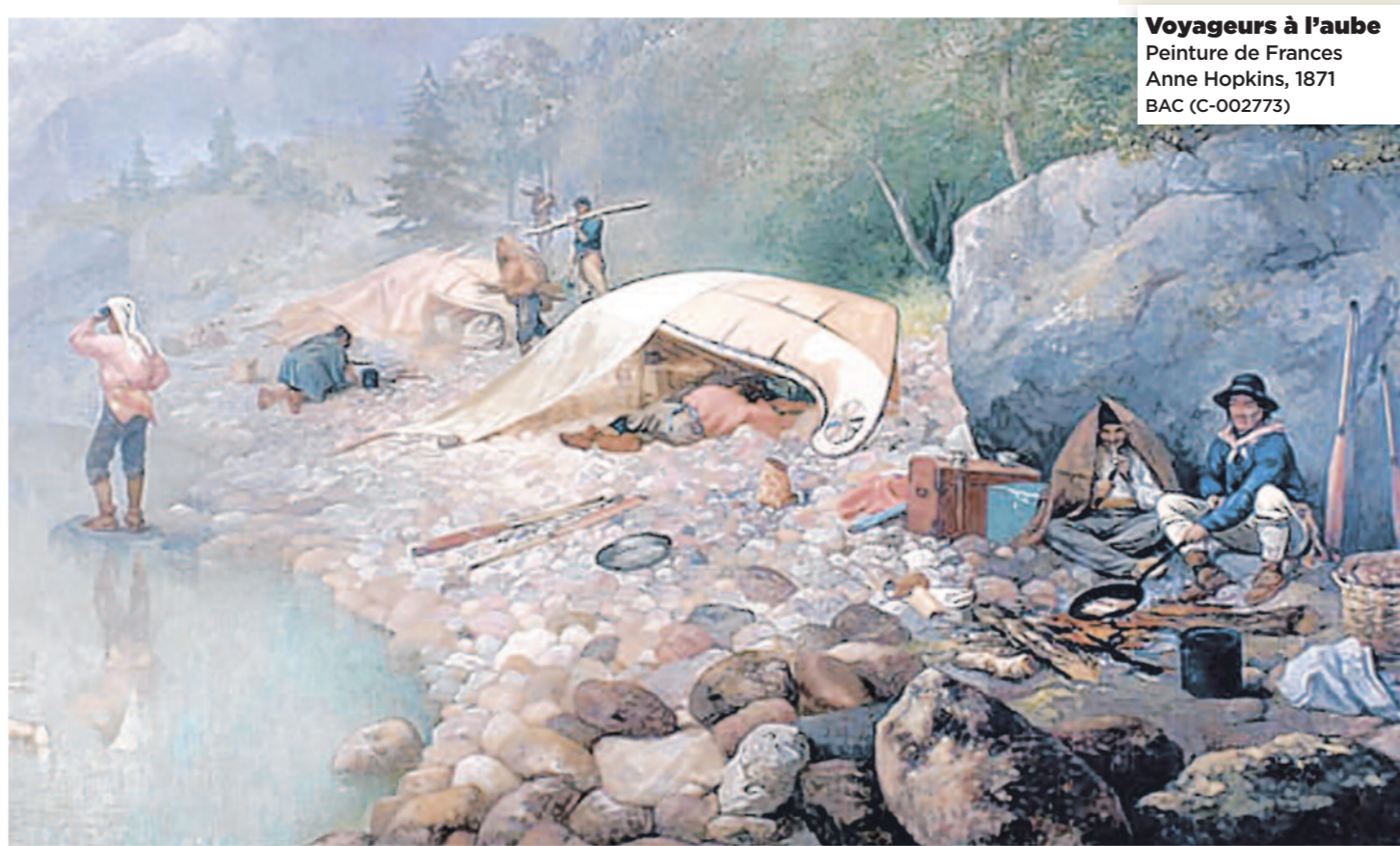
Fonds Armour Landry, 1969
BAnQ (P97,S1,P05192)

	1738.	1739.	1740.	1741.	1744.	1746.	1747.	1748.	1749.	1750.
Castors gras.....	108,000	14,400	74,400	83,970	191,072	27,480	3,200	323,800	119,520	
Castors secs.....	405,141	190,367	224,019	263,392	102,029	123,480	1,125,000	389,400		
Peaux de martres.....	36,925	97,390	56,119	118,139	244,533	4,480	118,800	70,681	230,508	191,204
Peaux de ours.....	128,730	25,981	61,280	79,200	197,316	1,400	128,500	129,223	81,546	
Peaux de loups.....	31,436	25,070	20,528	38,911	62,225	1,263	48,738	33,509	61,009	27,708
Peaux de ours.....	120,200	431,964	671,100	346,421	581,810	265,262	385,052	467,712	178,208	
Peaux de chevreuils.....	31,436	35,070	30,263	38,911	68,023	1,263	31,570	22,063	150,077	35,973
Peaux d'origans.....	15,910	13,060	6,360	13,410	10,290	28,980	16,110	16,110	6,915	3,428
Pelleteries communes.....	119,200	61,143	80,714	140,107	252,725	16,874	152,382	133,641	210,527	120,023
Cuir tanné.....	11,340	12,870	6,022	41,264	600	86,190	10,894	5,664	30,485	91,265
Cuir en poil.....	16,070	6,760	600	390	2,280	60,552	3,140	16,180	30,814	3,275
Totaux.....	1,084,668	1,036,210	981,806	1,046,836	1,027,730	248,197	680,084	778,228	2,303,070	1,211,040

	1754.	1759.	1758.	1754.	1756.	1757.	1758.	1760.	1761.
Castors gras.....	250,535	285,340	285,340	829,700	6,225	878,045	54,320	14,708	
Castors secs.....	817,419	693,800	801,000	17,360	306,040	49,359	1,125,000	7,680	
Peaux de martres.....	135,415	98,268	38,130	185,000	17,360	20,027	24,401	61,272	120,809
Peaux de ours.....	53,809	186,120	31,230	414,199	1,340	65,628	68,688	27,762	71,126
Peaux de loups.....	28,745	110,227	41,459	235,919	2,339	37,280	4,200	8,892	15,263
Peaux de ours.....	42,417	164,448	116,090	524,308	14,199	445,262	143,644	420,150	
Peaux de chevreuils.....	142,272	217,231	175,273	272,631	52,281	71,143	47,506	6,848	87,692
Peaux d'origans.....	10,000	25,288	116,090	58,920	1,898	27,020	5,260	3,740	1,748
Pelleteries communes.....	102,426	404,075	42,300	100,820	46,953	138,919	190,029	109,537	61,287
Cuir tanné.....	64,020	41,840	13,340	7,000	10,000	7,647	1,300		
Cuir en poil.....	57,153	21,031	28,436	1,771	1,771	10,000			
Totaux.....	970,869	3,084,201	690,673	3,029,127	154,627	1,288,800	577,919	704,206	326,020



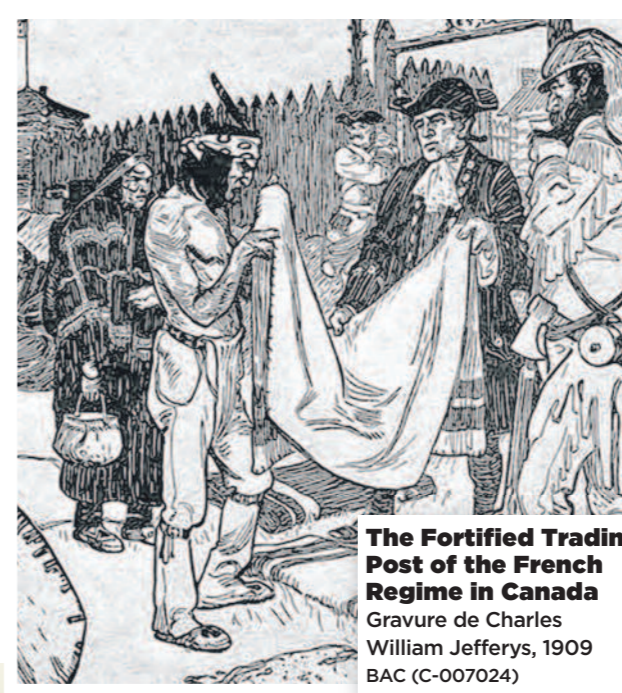
Métabetchouan, Poste de la compagnie de la Baie d'Hudson
Collection initiale, Samuel H.N. Kennedy, vers 1910
BAnQ (P600,S6,D5, P564)



Voyageurs à l'aube
Peinture de Frances Anne Hopkins, 1871
BAC (C-002773)



Réception des fourrures des éleveurs à l'entrepôt de fourrures de Québec
Nouvelle Bazin, 1944
BAnQ (E6,S7,SS1,P17128)



The Fortified Trading Post of the French Regime in Canada
Gravure de Charles William Jefferys, 1909
BAC (C-007024)

L'UNIVERS DES MONTAGNAIS BOULEVERSÉ

La participation des Montagnais à l'économie des fourrures a complètement transformé leur monde traditionnel. En deux siècles seulement, l'équilibre fragile de leur rapport avec la nature et avec les autres tribus n'était déjà plus le même.

Alors qu'ils étaient entre 1000 et 1500 à l'arrivée des Français dans la région, ils ne sont pas plus de 165 à survivre difficilement au début du XIX^e siècle.

La chasse intensive provoquée par la traite des fourrures, en épuisant la ressource faunique de leurs territoires de chasse, aurait forcé la plupart d'entre eux à quitter la région. Les maladies amenées par les Européens et les guerres créées par la traite avec les Iroquois ont également diminué leur population.

Ceux qui ont survécu ont nécessairement accru leur dépendance à l'endroit des nouveaux occupants. Car les Montagnais prisent énormément les articles européens, jugés plus performants et plus durables que leurs objets lithiques (en pierre).

INTÉRÊTS AUTOCHTONES

Par souci d'utilité, ils ont adopté les armes et outils de fer de l'Européen, ses chaudrons de cuivre, étoffes et chaloupes. L'alcool, aussi apprécié, n'avait toutefois pas l'importance qu'on lui accorde trop souvent.

Dans les échanges, contrairement à l'idée reçue, les Montagnais tiraient bien leur épingle du jeu. Ils savaient faire remonter les prix des fourrures en allant trafiquer avec les Anglais à la baie d'Hudson ou en attendant qu'il y ait plusieurs bateaux à Tadoussac pour troquer.

L'autonomie territoriale qu'ils ont su faire respecter dans la région leur permettait également un avantage dans les échanges auprès des nations de l'arrière-pays qui ne pouvaient entrer directement en contact avec l'Européen.

Considérant les millénaires de vie traditionnelle qu'ils avaient connus auparavant, l'initiation de rapports avec les Blancs correspond pour les Montagnais à une catastrophe culturelle. La création de la première réserve, celle de Mashteuatiash en 1856, allait leur porter un coup fatal.

CHRONOLOGIE AU SAG-LAC

1580 : Début de la traite des fourrures à Tadoussac.

Mai 1603 : Signature d'une alliance entre les Français et la famille algonquienne à la pointe Saint-Mathieu, près de Tadoussac.



1608 : Fondation de la colonie de la Nouvelle-France et de Québec.

1627 : Fondation de la Compagnie des Cent-Associés.

1647 : Création du Domaine du Roy, détachant la région du reste de la Nouvelle-France.

1661 : Incendie du poste de traite de Tadoussac par les Iroquois.

1664 : Fondation de la Compagnie des Indes occidentales.

1670 : Fondation de la Hudson's Bay Company.

1676-1800 : Création d'une douzaine de comptoirs appelés les Postes du Roy dans la région.

1760 : Conquête anglaise de la Nouvelle-France. Le traité de Paris est signé en 1763.

1779 : Fondation de la North West Company.

1802 : Affermage de la région à la North West Company.

1821, 1831-1859 : Affermage de la région à la Hudson's Bay Company, maintenant fusionnée à la précédente.